

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Prime Covid-19 : le personnel soignant toujours dans l'expectative

ANNONCEE le 21 mai par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, l'indemnité Covid à octroyer aux agents de santé ne leur a toujours pas été versée. Qu'est-ce qui justifie ce retard ? Tentative de réponse !

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

GM est biologiste. Avant le coronavirus, son travail consistait à procéder aux prélèvements des patients pour un rendu des résultats 24 heures plus tard. Et sa journée prenait fin autour de 15 heures.

Ensuite, le coronavirus a fait son apparition. Désormais, en sus de son travail habituel, il lui faut faire des prélèvements Covid-19, les acheminer au laboratoire Pr Gahouma et donner un coup de main aux équipes sur site, faisant partie du personnel d'appui retenu pour y apporter son secours. Au-delà d'un emploi du temps réaménagé, ce sont les résultats des patients non-Covid-19 de la structure qui l'emploie, qui prennent un coup pendant qu'il a désormais un surplus de travail. "Avant le Covid-19, nous bouclions nos journées à 15 heures. Depuis la pandémie, je peux espérer rentrer chez moi au plus tôt à 18 heures." Heureusement, au soir du 21 mai 2020 dernier, Ali Bongo Ondimba, président de la République, annonçait l'octroi d'une prime aux personnels soignants. "Une nouvelle qui avait boosté mon entrain."

Mais plus de deux mois après cette annonce, la prime n'est toujours pas arrivée. GM ne sait plus quoi dire à ses collaborateurs qui fulminent, plus du tout motivés à s'occuper de ces questions Covid. "Je peine à leur redonner de l'élan. Sans oublier qu'on ne sait trop à qui s'adresser pour avoir les réponses sur ce à quoi il faut s'attendre."

Mais alors, que s'est-il passé ?

Pourquoi la prime n'a-t-elle toujours pas été versée à qui de droit ? Et d'ailleurs quels sont les personnels éligibles à cette manne ?

Interrogé, Serghes Mickala Moundanga, syndicaliste et vice-président de la commission d'étude de l'indemnité Covid-19, ne fait pas de mystère. Il explique que les discussions entre les partenaires sociaux, le donateur ainsi que la tutelle ont pris du temps, voilà qui explique le retard. "Il fallait s'accorder sur les déterminants. Savoir qui devait être bénéficiaire de la prime. Ensuite, fournir les données ou listes des agents de toutes les structures identifiées au ministère du Budget", soutient Mickala Moundanga. S'il était facile d'avoir les noms du personnel émargeant au Trésor, ce n'était pas le cas pour les agents dits de la main-d'œuvre non permanente ou encore pour les agents affectés

et sans poste budgétaire qui n'ont pas de salaire et donc pas d'identifiants, mais qui sont dans les structures et participent à l'action du Covid-19. M. Mickala parle aussi du cas des vacataires, très souvent des médecins internes, encore étudiants, utilisés dans les structures et qui doivent aussi bénéficier de la prime pour leur contribution à la riposte contre la pandémie. Il fallait donc, pour des besoins de cohésion, que chaque région sanitaire remonte les effectifs des agents dans cette situation pour que ce recensement soit le plus exhaustif possible et que



Le personnel soignant attend toujours le paiement de l'indemnité Covid-19.

la liste soit annexée à celle des autres agents qui émargent déjà au budget de l'État. Maintenant que le fichier est établi, que fallait-il remplir comme critères pour y figurer et bénéficier de la prime Covid ? Selon Serghes Mickala Moundanga, il faut être dans la structure de soins, c'est-à-dire dans un hôpital, un centre de santé, une infirmerie, au centre national de transfusion sanguine, au centre national d'hémodialyse... " Nous sommes dans le principe d'une contamination généralisée ou communautaire. Toutes les structures et leurs

agents prenant désormais en charge les cas Covid-19", explique-t-il encore. Les agents de l'administration centrale ont cependant été extirpés de la liste. Avec certaines exceptions faites aux personnels qui, de par leur expertise, interviennent justement dans l'action en termes de statistiques et autres stratégies. Ainsi, le tour de la question semble avoir été fait. Mais à la date de distribution de la prime fixée, ne fera-t-on pas d'oubliés et autres frustrés ? "Tout est mis en œuvre pour éviter les situations de frustration", assure le syndicaliste. Wait and see !

Plus de 8 000 agents recensés

L.R.A.
Libreville/Gabon

LA prime Covid dont on parle devra, à la date de son paiement, être répartie entre plus de 8 000 agents recensés par les équipes de la

commission d'étude sur l'indemnité Covid-19 et dont Serghes Mickala Moundanga est le vice-président.

Sa distribution tiendra compte de l'organisation traditionnelle. Ce qui suppose que les agents de catégorie A gagneront un

peu plus que ceux de catégorie B ou C, et ainsi de suite. Mais la commission s'assurera, indique son vice-président, que les écarts ne soient pas importants pour éviter les frustrations. L'on part en effet du principe que le risque est partagé par tout le personnel

de la même façon.

De même, la prime Covid sera payée d'un coup, c'est-à-dire en intégralité, assure encore Serghes Mickala Moundanga. En attendant d'y être, souhaitons que tout se passe bien et qu'on n'assiste pas à une levée de boucliers !